

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE BOUCHERIE ALADJI »

Siège Abidjan dans la commune de Port-Bouet plus
précisément Port-Bouet Abattoir ; section HV, parcelle
25, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/01/2026 , et enregistrés au CEPICI le 16/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE BOUCHERIE ALADJI »

Objet : La société a pour objet social dans les pays partis au traité de l'OHADA, plus particulièrement en Côte d'Ivoire :

- Boucherie
- Elevage
- Charcuterie
- Service traiteur

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan dans la commune de Port-Bouet plus

précisément Port-Bouet Abattoir ; section HV, parcelle
25, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M TAJUDEEN AKIMU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02775 du 26/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14531/GTCA/RC/2026 du 26/02/2026

